

La halte-répit Jehré : le financement

- Les besoins sont financés grâce :
- Au soutien financier direct des Rotary Club
- Dons privés (financiers, matériels...)
- A l'organisation d'une ou plusieurs manifestations (loto...)
- La cotisation annuelle de chaque famille de malades, membre obligatoire de l'association (10 €/an)
- La participation des bénéficiaires aux frais nécessaires à leurs activités (12 € par 1/2 journée de présence)

Pourquoi et comment nous aider ?

- Le nombre de familles ayant des proches atteints est en augmentation constante
- Le maintien à domicile des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, c'est avant tout l'accompagnement du malade, le soutien de l'aidant et de la famille
- Le manque de structures d'accueil temporaire est énorme
- Les aidants et leurs famille ont absolument besoin d'instant de répit, d'informations sur l'évolution de la maladie et d'échanges sur leurs expériences vécues
- Le coût de création et de fonctionnement d'une halte-répit reposant avant tout sur des bénévoles reste très modique

Merci d'avance

de nous donner tout matériel pour équiper notre local , de servir aux activités de la halte-répit, ou lots pour nos manifestations et de nous soutenir financièrement !

Que pouvez-vous donner ?

- Equipement : télévision, lecteur DVD, caméra, chaîne hifi, table, chaises, fauteuils, lit, bureaux, four/micro-ondes, plaques, réfrigérateur, assiettes/couverts, informatique, cuisine,.....
- Activités : jeux, couture, dessin...
- Lots pour nos manifestations...
- Dons financiers

Réduction fiscale de 66% ou de 75%

Votre soutien à la halte répit Jehré de Saint-Lys est déductible de vos impôts. Vous bénéficiez d'une réduction d'impôts de :

66% du montant de votre don, et ce jusqu'à 20% de votre revenu net imposable.

Ainsi, un don de 50€ ne vous revient en réalité qu'à 17€

75% du montant de votre don, dans la limite de 50 000€ si vous êtes redevable de l'ISF (loi TEPA d'octobre 2007). Ainsi, un don de 100€ ne vous revient en réalité qu'à 25€

Un reçu fiscal vous sera remis pour justificatif

Halte-répit Jehré Saint-Lys

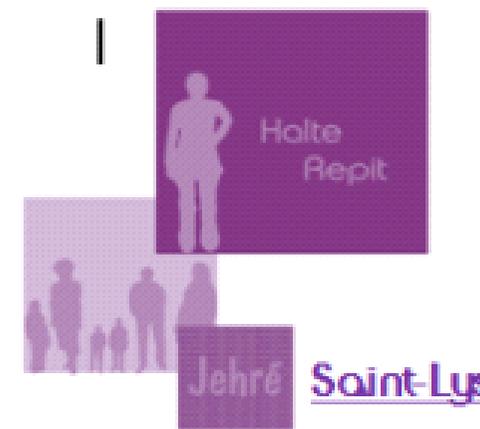
98 chemin de la marnière
31470 Saint-Lys

Téléphone : 06 33 30 52 20
jehresaintlys@gmail.com

Personne à contacter : jean-Antoine Pocinho



**Organise un LOTO
le 26 février 2012
Salle de la gravette à
Saint-Lys, en faveur de
la création d'une
maison :**



Halte-répit Jehré Saint-Lys : association loi 1901, créée par des membres du Rotary Club de Saint-Lys Porte de Gascogne.

Notre objectif ?

Créer et permettre le fonctionnement d'une halte-répît pour des aidants de personne atteintes de la maladie d'Alzheimer afin de soulager leurs proches

La maladie d'Alzheimer : où en est-on ?

La maladie d'Alzheimer touche plus de 860.000 personnes en France, en majorité des personnes âgées, avec 225000 nouveaux malades par an.

30% des plus de 90 ans sont atteints.

C'est une maladie du cerveau qui se traduit par des troubles de la mémoire, du langage, des difficultés à faire les gestes de la vie courante, des comportements aberrants (fugues, errances, agressivité)...

Les moyens thérapeutiques retardent l'évolution de la maladie mais ne peuvent l'empêcher.

L'origine de la maladie reste inconnue, elle fait l'objet d'une recherche très active, avec l'espoir de trouver un traitement efficace.

Le nombre de malades va encore augmenter avec le vieillissement de la population...

Quels sont les besoins auxquels nous voulons répondre ?

Les besoins sont immenses, la maladie affecte tant les malades que leur famille : celle-ci a souvent du mal à l'accepter.

Nous voulons :

- **soulager les accompagnants des malades,**
- **en les informant du développement de la maladie,**
- **en leur permettant d'échanger sur leur vécu et leurs difficultés,**
- **en permettant un accueil de courte durée des malades encore valides tout en assurant leur sécurité.**

...Et donc créer une maison halte-répît sur Saint-Lys

Qu'est-ce qu'une halte-répît ?

Une halte-répît est un endroit permettant aux familles ayant un proche atteint de la maladie d'Alzheimer de souffler, de se rencontrer, et si elles le souhaitent d'échanger, de dialoguer et de s'informer.

Elle est dirigée par des bénévoles avec le support d'un psychologue neurologue.

Elle est complémentaire et se situe en amont des autres structures dirigées par des professionnels (maisons d'accueil de jour...).

Le cadre légal est fixé par un décret (décret n° 2004-231 du 17 Mars 2004).

Il y en a très peu encore (5 dans toute la France)

Caractéristiques du local

- Local mis à disposition par la mairie de Saint-Lys (avenue du Languedoc)
- Surface de 120 à 150 m²
- Calme et lumineux
- Espace extérieur clos de 120 à 150 m²

La halte-répît Jehré Saint-Lys

Capacité d'accueil : 10 à 15 malades

Accueille les bénéficiaires une ou deux 1/2 journées fixes par semaine (par exemple : les mercredis et/ou jeudis de 14h à 17h)

Fonctionne principalement grâce à des bénévoles (10 à 15), spécialement recrutés et formés

Chaque bénéficiaire présent est encadré par un bénévole

Tout commence et finit avec l'accueil des familles et de leurs proches, en présence du psychologue

Les familles disposent d'une pièce pour des échanges ou réunions d'informations

Des activités variées sont proposées aux bénéficiaires : cuisine, jeux, travaux manuels, ...

Une séance de relaxation a lieu avant le départ